

## Premiers pas de la présidence française de l'Union Européenne !

1

“

**D**epuis le 1<sup>er</sup> juillet la France préside l'Union Européenne. Qu'est ce que cela signifie ?

Cela veut dire d'une part que le président de la République représente l'Europe dans toutes les rencontres internationales qui auront lieu dans les 6 mois. En effet, cette présidence dure 6 mois et s'achèvera fin décembre. Mais surtout pendant cette période, les ministres français président tous les conseils des ministres qui décident des politiques et législations européennes. Ils représentent le conseil européen dans les rapports avec le Parlement européen et en particulier dans la procédure de co-décision qui permet de légiférer. Car il faut rappeler qu'aucune directive, aucune réglementation ne peut être votée sans l'accord des deux institutions que sont le Parlement européen et le conseil des ministres. Alors, cette présidence est importante parce qu'elle fait porter sur les français la responsabilité de nouer les bons compromis qui permettent de décider. C'est en particulier indispensable pour toute une série de sujets, de dossiers qui sont déjà en discussion et doivent aboutir.

Mais la présidence de l'union est aussi pour chaque Etat l'occasion de mettre sur la table des préoccupations, des propositions nouvelles.

Et puis il vient parfois des situations nouvelles. On le voit bien avec le Non irlandais.

**Alors que penser du lancement de la présidence Française ?**

Nicolas Sarkozy est venu au parlement européen à Strasbourg le jeudi 10 juillet pour annoncer ses intentions et ses priorités ; il a fait bonne figure et a eu un réel impact sur les

députés. Même si son style direct a pu parfois étonner des élus plutôt habitués à des propos diplomatiques et un peu, il faut le dire, grisailleux. Mais, il faut surtout regarder les choix au fond. Et là, il y a lieu d'être plutôt inquiets, parce que certaines annonces ne seront suivies d'aucuns effets, en particulier lorsque N Sarkozy prétend promouvoir des protections européennes, mais surtout parce que **les sujets clefs pour nos concitoyens-pouvoir d'achat, salaires, emplois, défense de notre modèle social-sont purement et simplement oubliés, négligés, contournés.**

Les priorités de la présidence française sont : l'immigration, la défense, l'avenir de la Politique agricole commune, et le paquet énergie-climat. Sur l'immigration, M Sarkozy et Hortefeux oscille entre l'attitude du moulin à vent avec toute une série de déclarations (la pseudo-charte) qui n'auront aucunes portées concrètes, et l'aval donné à des choix honteux pour l'Europe qui devrait pourtant se singulariser par un humanisme effectif. **Cet humaniste est bien malmené par la directive sur le traitement des immigrés clandestins-** directive retour-. Si l'immigration fait l'objet de nombreuses réunions et dépenses, tel n'est pas le cas de l'aide au développement qui est en réduction. Et si la réunion de l'Union Pour la Méditerranée est une heureuse initiative, les ressources et moyens à mobiliser demeurent très virtuels. En revanche, **je veux être optimiste sur le dossier du changement climatique** et j'espère que les propos enthousiastes du président de la république sur la lutte contre le changement climatique se traduiront dans les faits. En tout cas pour ma part j'y veillerai tout particulièrement.

”



Édito



Groupe Socialiste au  
Parlement Européen



## IMMIGRATION : La Directive «retour» ou l'Europe pris en grave défaut d'humanisme !

2

*Cette directive « retour » est censée favoriser le « retour volontaire » des immigrants illégaux, en réalité elle établit des standards minimaux en matière de durée de rétention et d'interdiction de retour, mais aussi certains nombre de garanties juridiques. Cette directive a été qualifiée de la directive de la honte tant elle propose un cadre répressif, nettement plus dur que ce qui est en vigueur dans les pays les plus avancés, les plus humanistes... Les Eglises, les associations de droit de l'homme partout en Europe se sont mobilisée contre ce texte. Hélas, le Parlement Européen est resté sourd à leurs appels et a voté en première lecture ce texte. Les socialistes français ont voté contre.*

### La première raison de notre vote contre cette directive : Une durée de rétention des immigrés « clandestins » de six mois, extensible de douze mois :



Le texte adopté introduit une période de retour volontaire à un délai allant de sept à trente jours. Puis La durée de rétention serait de six mois maximum, mais extensible de douze mois supplémentaires dans certains cas. Actuellement en France ce délai est de 32 jours.

Comment accepter que des personnes puissent être aussi longtemps privées de liberté, sans avoir commis aucun délit, si ce n'est d'avoir été poussé par la misère à quitter leur pays. Une chose est de combattre l'immigration clandestine, une autre est de passer outre les valeurs fondamentales des droits de l'homme.

### La seconde raison est la durée trop longue du bannissement.

La durée de l'interdiction de réadmission est de cinq ans maximum si la personne est expulsée après l'expiration de la période de «retour volontaire». Les Etats membres gardent cependant la possibilité de lever, d'annuler ou de suspendre cette interdiction. Il s'agit, de fait, d'une double peine puisque les personnes qui ont été ainsi refoulé se voit interdire l'entrée dans les 27 pays de L'Union Européenne pendant 5 ans, même si des opportunités légales s'offrait à elles.

### La troisième raison est la situation inacceptable qui peut être appliquée aux enfants.

Le texte concernant la situation des enfants et des familles : ceux-ci ne doivent faire l'objet d'aucune mesure coercitive, et ne doivent être détenus qu'en dernier recours. Ce qui revient cependant à en accepter le principe de la détention possible des mineurs. Car la notion de « en dernier recours » est particulièrement vague. Théoriquement les mineurs non accompagnés ne peuvent être expulsés que si leur famille, ou une structure d'accueil, les prennent en charge à leur arrivée.

## Quelques points positifs : l'aide juridique et des standards de bases obligatoires

La directive prévoit une aide juridique gratuite aux immigrants illégaux sans ressources, en accord avec les législations nationales et la directive «procédure» de 2005, qui encadre l'aide fournie aux demandeurs d'asile. Le fonds communautaire pour le retour, mis en place pour la période 2008-2013, pourrait également être utilisé pour financer l'assistance juridique.

Nous ne devons pas accepter une législation européenne en recul par rapport aux lois nationales. On nous dira que ce texte est un progrès par rapport à certaines législations nationales, où par exemple les délais de rétention peuvent être illimités. Mais cette théorie nous est en permanence opposée pour faire reculer nos législations et tirer vers le bas nos modèles sociaux et nos droits. Ce même argument est utilisé pour fixer l'âge de départ en retraite légal à 68 ans en Europe. Les pères fondateurs de l'Europe parlaient d'harmonisation vers le haut, on en est loin ! C'est essentiel d'y revenir et sur tous les sujets, c'est la seule façon de renouer avec le progrès.



3

## POUR UNE ALTERNATIVE AU LIBRE ÉCHANGE GÉNÉRALISÉ !

L'OMC vient de constater un nouvel échec dans les accords commerciaux internationaux mettant en évidence les désaccords grandissant contre un système de libre échange généralisé où les peuples et les Etats ne sont plus réellement maîtres de leur économie. On a pu craindre le pire tant le commissaire européen Mendelsohn, qui représentait l'Europe aux négociations de l'OMC, est un intégriste de la mondialisation libérale et n'a jamais voulu défendre ni des normes sociales, ni des règles environnementales et encore moins le concept essentiel de souveraineté alimentaire. Pourtant la crise alimentaire actuelle en montre l'actualité et l'importance.

Le libre échange ne fait plus recette. On le voit aux USA, où le mécontentement des agriculteurs et des salariés de l'industrie a atteint un niveau élevé. Ce thème est très présent dans la campagne présidentielle. On le voit en Afrique où les pays les plus pauvres paient en lourd tribut pris en étau entre les pays riches et les pays émergents comme la Chine, le Brésil et l'Inde. Ils l'ont manifesté dans leur refus de signer les accords de libre échange avec l'Europe - en application des règles de l'OMC - en lieu et place des anciens accords de coopérations et de prix garantis précédents. Il faut repenser autrement les échanges mondiaux.

L'Europe peut très bien mener une politique commerciale fondée sur une pratique intelligente d'un protectionnisme équitable. Il ne s'agit pas de prôner le repli sur soi ou de bloquer les échanges internationaux, mais de les encadrer par des accords entre grands blocs continentaux : Europe, Méditerranée, Amérique du Sud, Amérique du Nord, Asie, afin de favoriser le développement de chacun et l'équilibre du monde. Nous devons changer de vision de la mondialisation et proposer de réorganiser les échanges autour de grands pôles continentaux, en lieu et place d'un libre échange à peine entravé par quelques règles minimales et d'instaurer une véritable protection communautaire en Europe et même retrouver l'esprit d'origine de la préférence communautaire.

# Géorgie : L'Union Européenne doit prendre ses responsabilités

L'Union Européenne n'a pas su et voulu défendre une stratégie d'alliance et de défense indépendante de l'OTAN... Et hélas n'a pas su prévenir une déstabilisation majeure du Caucase qui est loin de se régler !

° En laissant penser que des pays comme l'Ukraine pouvait entrer dans l'UE... et en imaginant aucun partenariat liant nos 27 pays, la Russie et les républiques du Caucase.

Nous avons conforté le sentiment d'isolement organisé de Moscou. Ce grand pays ne pouvait l'accepter.

° En laissant faire l'installation d'un bouclier antimissile par les américains et l'OTAN et les américains en Pologne et en ne réagissant pas fortement contre son développement à l'est, sans créer un pôle de défense réellement européen. L'UE a laissé s'installer une situation assez similaire à celle de la guerre froide en ayant changé seulement l'équilibre des forces. Nul doute que la Russie allait vouloir le rectifier.

° En reconnaissant l'indépendance du Kosovo, en remettant en cause contre son gré les frontières d'un pays souverain, l'UE a ouvert une boîte de pandore que la Russie utilise aujourd'hui pour l'Ossétie et l'Abkhazie.

Alors souhaitons que cette grave situation pour les populations d'abord, et pour notre avenir commun ensuite, l'UE tire vite des leçons :

° Inventer une maison commune UE/Russie/Pays européens non membre de l'UE

° Réaliser une défense européenne avec un petit groupe de pays moteur.

° Stopper toute nouvelle adhésion à l'OTAN en Europe.

° Redéfinir au sein de l'ONU les règles de droit international sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le maintien des frontières des états !

## Comment contacter Marie-Noëlle Lienemann ?

### - RECEVOIR «VOTRE VOIX EN EUROPE»

\*par mail en vous inscrivant à :  
votrevoixeneurope@free.fr

\*par courrier en renvoyant ce coupon à  
Marie-Noëlle Lienemann, BP 62251 Henin-Beaumont  
Cedex

### - ECHANGER AVEC VOTRE DÉPUTÉE en participant à son Blog :

<http://blog.marie-noelle-lienemann.fr>



Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :



**Groupe Socialiste au  
Parlement Européen**